

N/Réf : MVDP/JV 2013-02-21

MAITRE D'OUVRAGE :

Ville d'AULNAY SOUS BOIS

AFFAIRE : CROIX BLANCHE
AULNAY SOUS BOIS

Paris, le 27 mars 2013

OBJET : COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 20/02/2013 EN MAIRIE

PRESENTS : P. GENTRE – Maire adjoint Ville d'Aulnay
D. CARLESCHI – Ville d'Aulnay
C. KADRI Ville d'Aulnay
M. NEMETH Ville d'Aulnay
M. VAN DER PERRE PIL'ASTRE
Association des riverains du quartier Croix-Blanche.

ORDRE DU JOUR :

Présentation AMO
Recueil des données.

▪ **Comité de Pilotage :**

1. Présentation société PIL'ASTRE.

2. Recueil des données par les souhaits émis par l'association :

- Les finances de la Ville ne doivent pas être impactées. L'opération doit être économiquement impactée ;
- L'étude doit intégrer un scénario pavillonnaire. Attention à l'éloignement de la gare, à la desserte des transports, au stationnement et à l'école ;
- L'opération doit tendre vers l'équilibre économique ;
- PLU à respecter qui préserve le tissu pavillonnaire ;
- Les tours sont à proscrire
- Préserver les Chênes qui sont sur le terrain ;
- Préserver le PLU et le quartier en priorité par rapport à l'enveloppe financière ;
- Nombre de logements : 30 maximums ;
- Espace de jeux à prévoir. Améliorer les crèches et écoles. ;
- Avoir des accès PMR et des appartements pour les jeunes, avec locaux poussettes.ne pas multiplier les établissements publics.
- Problème de terrain, présence d'eau ;
- Jeux d'enfants demandés ;
- Problème d'égouts engorgés ;
- Attention au niveau du plan de masse pour préserver la vue des pavillons arrières pour les façades orientées vers le projet ;
- Inquiétudes sur l'eau et la retenue de nappe que le bâtiment peut générer ;
- Prévoir des logements PMR à RdC et petites surfaces pour les jeunes ;
- Limiter le nombre d'équipements publics ;
- Préserver le quartier ;
- 4 projets déjà présentés précédemment. A débouché sur l'association de défense. 1800 signatures récoltées ;
- Bâtiment harmonieux ;
- Le projet doit être beau
- Opération équilibrée au niveau économique. Des doutes sur l'équilibre sans logements sociaux et équipements publics. Comment sera-t-il intégré ?

- Engagement d'argent de l'EFIFE. Que se passe-t-il si le délai est trop long ? La ville étant obligée de racheter le terrain à la fin de l'année ;
- Préoccupation sur des commerces de proximité, par rapport au projet ;
- Demande de consultation des riverains ;
- Demande de fournir des documents papiers avec les différents scénarios ;
- Où va-t-on transférer la Mairie annexe pendant les travaux ?
- Quelles dispositions seront prises pour renforcer les capacités d'accueil secondaires ?

CALENDRIER.

Suites :

- **Mars** : Elaboration de 3 scenarii par le programmiste.
- **Mi-avril** : comité de pilotage : présentation des scenarii.(présentation par le programmiste).

QUESTIONS EN SUSPEND :

- Calendrier à préciser à l'issu de la phase de programmation (élaboration du programme et phase architecturale.)
- Après la phase programmation : quelles modalités de poursuite de la concertation ?
- Quelles modalités de restitution à la population ?
- Quid de la mairie annexe pendant les travaux.